CERCLE D'ESCRIME DE L'AMICAL-ELUB







Le Cercle d'Escrime de l'amical Club de Soissons organise, sous l'égide de la Ligue de Picardie et du Comité Départemental de l'Aisne, et avec le concours du Conseil Régional des Hauts de France, du Conseil Départemental de l'Aisne et de la Ville de SOISSONS, une épreuve du

CIRCUIT ELITE à l'EPEE FEMININE SENIOR

LIEU Gymnase Jean Davesne, rue Bara à Soissons (face au lycée Gérard de Nerval) (voir le plan en annexe)

DATE ET HORAIRES Dimanche 26 novembre 2017

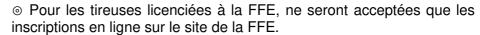
> Appel: 07H30 Scratch: 08H00 08H30 Début des assauts :

CATEGORIES L'épreuve est ouverte aux licenciées FFE M17 double surclassées, M20 surclassées et seniors, ainsi qu'aux tireuses étrangères licenciées auprès de leur Fédération.

GENERALITES

Engagements:

Ils devront parvenir au plus tard le mercredi 22 novembre 2017 à 23H59



o Pour les tireuses non licenciées à la FFE, merci d'envoyer vos

inscriptions à : Maître Philippe MENUT 47 rue de la Terrière 02200 SOISSONS

Tel: 06.72.32.01.37

Email: philippe.menut55@gmail.com





Hauts-de-France







En cas d'absence de tireuses d'un club engagées à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireuses présentes doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireuses engagées par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où toutes les tireuses engagées sont absentes, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

Les poules seront publiées la veille sur le site fédéral, sur joinapp et sur le site du club (https://sites.google.com/site/escrimesoissons/).

lien: http://www.joinapp.fr/d/a4f1db0f1eeaf020dd989c5d3434bf4d QR Code:







Droit d'engagement :

Il est fixé à 13 €, pour tout le monde, et sera perçu sur place. Les tireuses devront présenter leur licence et en cas de contestation la tireuse doit être en mesure de justifier de son identité auprès du Directoire Technique sous peine d'être exclue de l'épreuve.

Arbitrage:

Tout club engageant 4 tireuses ou plus, est tenu de mettre un arbitre qualifié à la disposition du Directoire Technique (voir règlement de la FFE). Ils seront rémunérés suivant les tarifs établis par la FFE.

Matériel:

Matériel suivant les normes de la FFE. Les Tireuses s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité

Directoire Technique:

Il sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas qui lui seront soumis.

Formule de l'épreuve :

La formule est celle des circuits nationaux de la FFE

Règle de Courtoisie:

- « La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, que L'enseignant accompagnateur :
- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes règlementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE.

Renseignements:

Maître Philippe MENUT

Tel: 06.72.32.01.37 Email: philippe.menut55@gmail.com

Téléphones le jour de l'épreuve :

06 72 32 01 37 / 06.77.81.53.88

Récompenses :

1.800 € pour les 8 premières sous forme de prime (600 €, 400 €, 200 € x2 et 100 € x4)

Plan Vigipirate:

Par mesure préfectorale, un service de sécurité sera mis en place et pourra effectuer toutes opérations de vérification nécessaire.

Divers:

*L'épreuve étant non-stop, un buffet fonctionnera toute la journée (sandwiches, boissons chaudes et froides, gâteaux,...)

*Chaussures de sport indispensable pour accéder au plateau

*Le C.E.A.C.S. décline toute responsabilité en cas de vol pouvant affecter tireurs et spectateurs.

*Un médecin assurera la couverture médicale durant toute la compétition, assisté d'une antenne de la Sécurité Civile.

Les Lauréates :

18/11/79	Dominique MAZIERE	Amiens
23/11/80	Florence BERSIN	Demaille
22/11/81	Caroline DELEMERE	Noyon
21/11/82	Catherine POTTIER	Melun
11/12/83	Jacqueline APPERT	VGA St Maur
18/11/84	Brigitte BENON	St Gratien
17/11/85	Béatrice PFAU-FANDARD	Orléans
23/11/86	Nathalie PALLET	VGA St Maur
22/11/87	Sophie MORESSEE	Noyon
18/12/88	Sophie MORESSEE	Levallois
17/12/89	Florence TOPIN	Levallois
16/12/90	Brigitte BENON	St Gratien
15/12/91	Sophie MORESSEE	Levallois
13/12/92	Inke DUPLITZER	Bonn
16/01/94	Sangita TRIPATHI	Paris RCF
11/12/94	Laura FLESSEL	Paris RCF
10/12/95	Laura FLESSEL	Paris RCF
12/01/97	Ulrike RETTICH	Bonn
11/01/98	Alexane GURVIC	Paris CM
28/02/99	Bérangère FOUCO	Levallois
06/02/00	Sarah DANINTHE	Paris RCF
06/05/01	Christelle MARCHISET	Epernay
28/04/02	Sandrine DUMOULIN	Aix en Othe
06/04/03	Laure HOTTELART	Levallois
11/01/04	Sangita TRIPATHI	VGA St Maur
13/02/05	Sandrine DUMOULIN	Aix en Othe
12/02/06	Marisa BARADJI-DUCHENE	Levallois
11/02/07	Marie-Maud MOULIN	St Gratien
03/02/08	Bérengère FOUCO	Aulnay
25/01/09	Vanessa GALANTINE	Paris LPR
24/01/10	Lauren REMBI	Bondy
23/01/11	Laura FLESSEL COLOVIC	Paris LPR
15/01/12	Hajnalka KIRALY	Paris LPR
13/01/13	Marie Florence CANDASSAMY	Paris UC
12/01/14	Joséphine JACQUES ANDRE COQUIN	Bondy
01/02/15	Vanessa GALANTINE	Aulnay
31/01/16	Coraline VITALIS	Levallois
27/11/16	Joséphine JACQUES ANDRE COQUIN	Bondy

